Accueil > Faits divers

Chat dépecé et empalé à Six-Fours : un trentenaire reconnaît les faits et détaille son acte de cruauté envers Myrtille

Incarcéré dans le cadre d'une autre affaire, Mohamed Y., 32 ans, a été extrait de la prison du Pontet pour être placé en garde à vue ce jeudi matin au commissariat de Sanary-sur-Mer. Il a reconnu les faits.

Enregistrer Partager 5 commentaires

L.G

LAURA GATTI

CRÉÉ LE 24 SEPTEMBRE 2026 • 19:44 MIS À JOUR LE 24 SEPTEMBRE 2026 • 19:55

Le chat, de type Maine Coon, était porteur d'une puce électronique qui a permis d'identifier sa propriétaire, qui habite dans le quartier où a été découvert le corps de l'animal mutilé.
Photo DR

RÉSERVÉ AUX ABONNÉS VOIR NOS OFFRES

Un mois aura suffi pour que les investigations au sujet de **la mort de Myrtille**, à Six-Fours, portent leurs fruits. Un homme de 32 ans, sans domicile fixe et sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français **(OQTF)**, a été placé en garde à vue ce jeudi au commissariat de Sanary-sur-Mer. Selon **une source proche de l'affaire**, **son ADN a été retrouvé sur le collier du chat**. Le suspect avait été libéré du local de rétention administrative de La Seyne-sur-Mer la veille des faits.